

Analyse du Fonctionnement

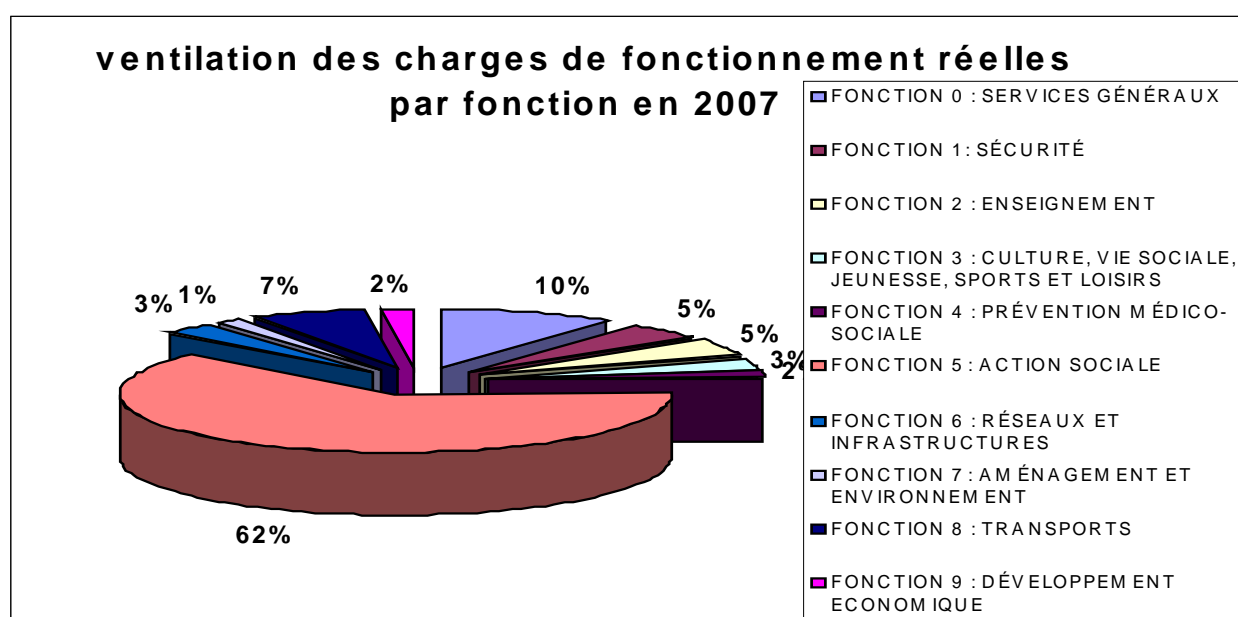
Fonctionnement

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Charges de fonctionnement (1)	39 291	42 216	+7,4	45 368	+7,5
Achats et charges externes	4 906	5 160	+5,2	5 334	+3,4
Frais de personnel	6 555	7 071	+7,9	8 333	+17,8
Subventions et contingents	26 540	28 592	+7,7	30 157	+5,5
Charges financières	629	719	+14,2	780	+8,5
Autres charges de fonctionnement	661	675	+2,1	764	+13,2
Produits de fonctionnement (2)	47 604	51 550	+8,3	54 336	+5,4
Impôts directs	16 906	18 403	+8,9	19 019	+3,3
Impôts indirects et autres taxes	13 922	14 720	+5,7	16 027	+8,9
Concours de l'Etat	12 413	12 926	+4,1	13 196	+2,1
- DGF	10 841	11 323	+4,4	11 603	+2,5
- Autres dotations	376	431	+14,5	427	-0,8
- Péréquation et compensations fiscales	1 197	1 172	-2,1	1 165	-0,6
Subventions et participations	2 172	3 249	+49,6	3 652	+12,4
Autres produits de fonctionnement	2 191	2 252	+2,8	2 442	+8,4
Autofinancement (A)=(2) - (1)	8 313	9 333	+12,3	8 968	-3,9

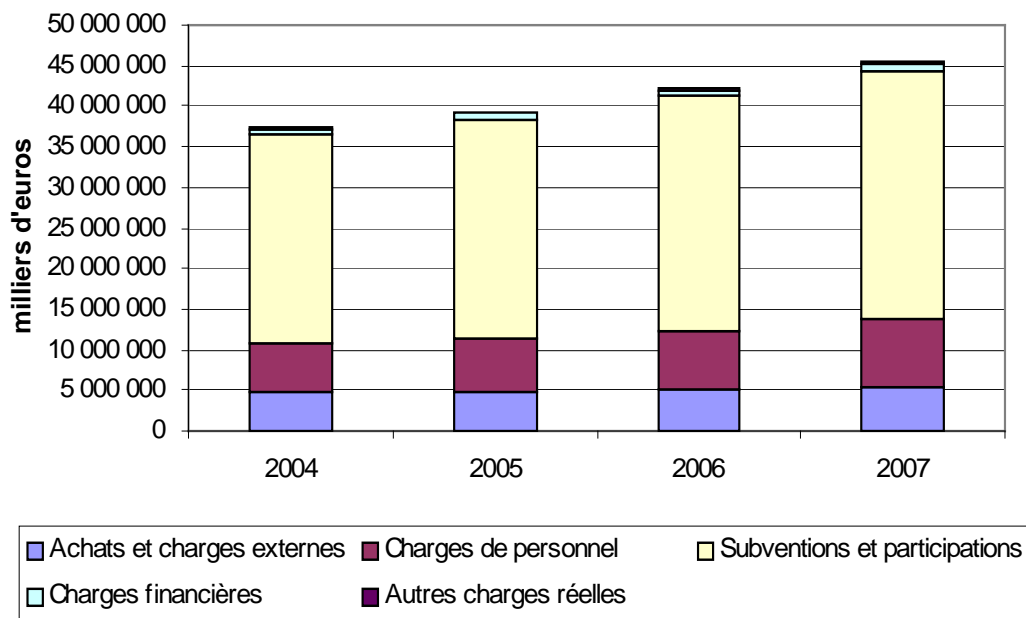
Sous l'effet de la progression des dépenses d'aides sociales départementales, les charges de fonctionnement continuent de croître à un rythme soutenu et régulier (+ 7,5% en 2007, +7,4% en 2006).

Les produits de fonctionnement augmentent également en 2007 (+5,4%), même si leur progression a tendance à ralentir (+5,4% en 2007 contre +8,3% en 2006).



La hausse des charges de fonctionnement est due principalement à l'augmentation des charges de personnel (17,8%) et des subventions et contingents (+5,5%).

Evolution des charges

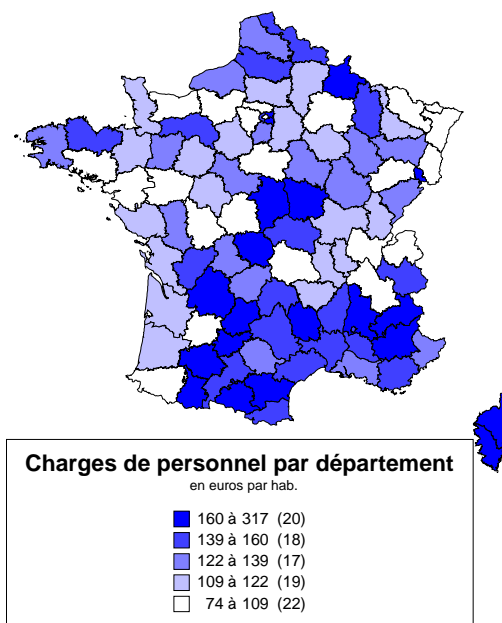


Les achats et charges externes enregistrent une progression de 3,4%. Avec un montant de plus de 5,3 milliards d'euros en 2007, ils constituent le troisième poste de dépenses de fonctionnement des départements. Regroupant l'ensemble des achats de biens et de services auprès des entreprises, ils représentent 11,8% du total des charges de fonctionnement contre 12,2% en 2006. Ces dépenses croissent quasiment deux fois moins rapidement que les dépenses de fonctionnement totales (+7,5%).

Les frais de personnel augmentent de 17,8% en 2007. La progression de ces charges de personnel résulte pour moitié (9%) de la prise en charge par les départements des salaires des personnels techniciens et ouvriers de service (TOS) des services de l'Education nationale ainsi que des personnels des directions départementales de l'équipement dans le cadre de l'acte II de la décentralisation et des transferts afférents (transfert en 2006 des agents techniciens et ouvriers de service (TOS) ou non titulaires de l'Education nationale et exercice du droit d'option exercé par ces agents titulaires entre le 1er janvier et le 31 août 2006, lequel a pris effet dès le début de l'année 2007).

La mise en œuvre de ce transfert modifie cependant la structure des dépenses de gestion courante. En effet, les charges de personnel représentaient jusqu'en 2006 près de 17% des dépenses de gestion courante, cette part était stable dans le temps. En 2007, elles pèsent désormais près de 18,5%.

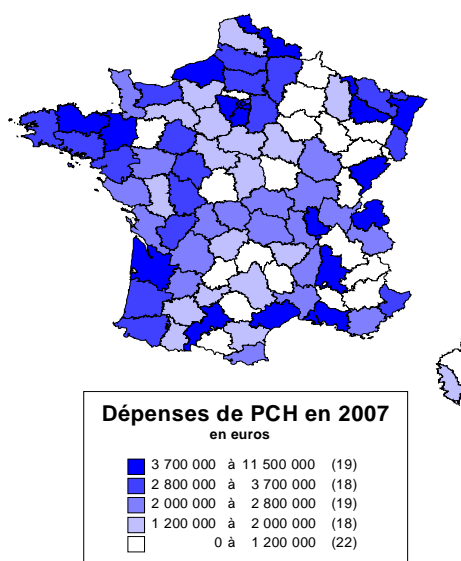
Charges de personnel par département en 2007



Le poste **des subventions et contingents**, premier poste de dépenses des départements, s'élève à 30,16 milliards d'euros et progresse de 5,5% en 2007. Cette hausse résulte notamment de la montée en charge des aides sociales, en particulier la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

La **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**, mise en place en 2006, a vocation à se substituer à l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP). Cette nouvelle aide finance les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.

La PCH par département en 2007

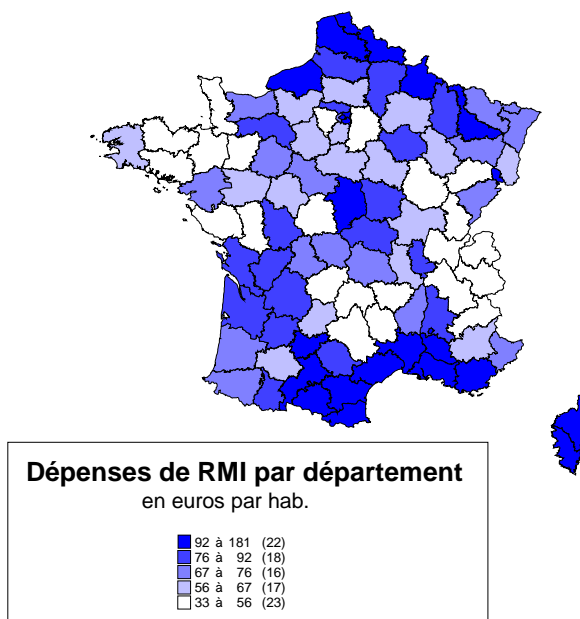


La PCH atteint près de 271,8 millions d'euros en 2007 contre près de 151 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 80% qui s'explique par un démarrage très lent en 2006 de ce nouveau dispositif.

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 crée dans chaque département, sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), une **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** sur laquelle le département assure la tutelle administrative et financière. Ces Maisons Départementales des Personnes Handicapées deviennent le point d'accès unique aux droits et aux prestations pour les personnes handicapées.

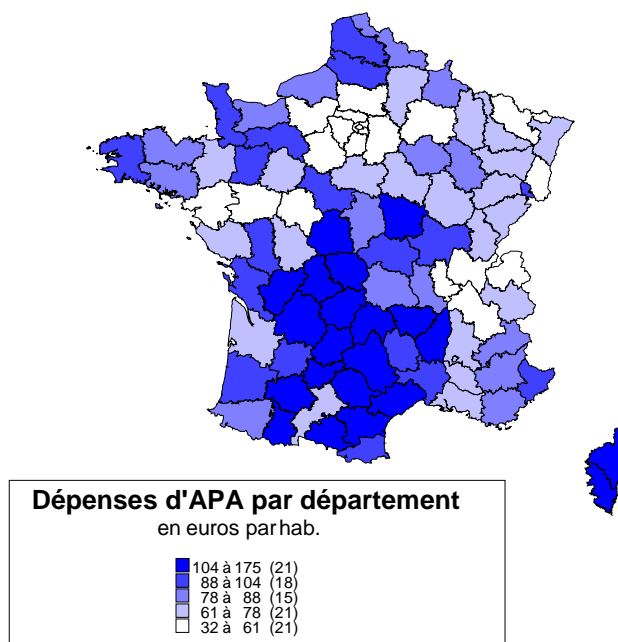
Les dépenses relatives au **Revenu Minimum d'Insertion (RMI)** sont restées stables en 2007 (-0,40% entre 2006 et 2007). Le montant des allocations en 2007 atteint 6 milliards. Cette stabilité s'explique par l'effet contraire de la revalorisation du RMI de 1,8% et de la baisse du nombre d'allocataires.

Le RMI par département en 2007



Les dépenses liées à l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** destinée aux personnes âgées, continuent de croître à un rythme soutenu et régulier (+ 7,6% entre 2006 et 2007). Elles s'élèvent à près de 4,65 milliards d'euros en 2007.

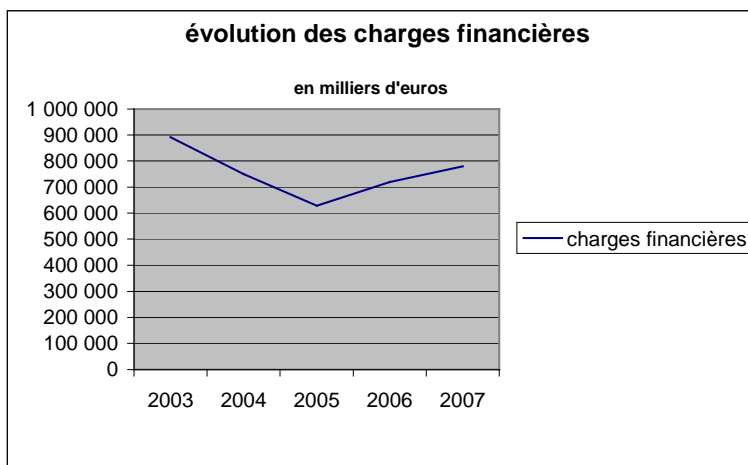
L'APA par département en 2007



Globalement, l'ensemble des **aides à la personne** atteint 12,6 milliards d'euros et a connu une progression de 3,7% en 2007 (contre 6,7% en 2006).

Les **subventions** ont augmenté de 5,1% en 2007 pour s'élever à près de 2,4 milliards d'euros. Quant aux **contributions obligatoires et participations**, elles ont atteint 6 milliards d'euros, en hausse de 9,2% en 2007. Parmi celles-ci, la contribution des conseils généraux aux services d'incendie a enregistré une augmentation de 6,5% en 2007 pour s'élever à près de 2 milliards d'euros.

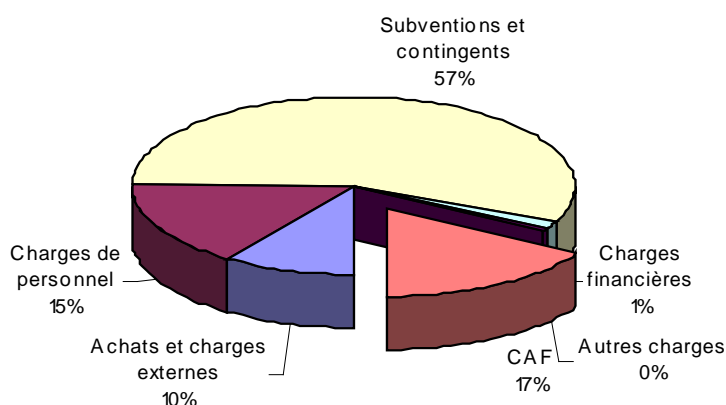
Le poste des charges financières s'élève à 780 millions d'euros. Il enregistre une hausse de 8,5%.



Depuis 2005, les charges financières remontent du fait de la remontée des taux d'intérêt et de l'accroissement de l'encours de la dette.

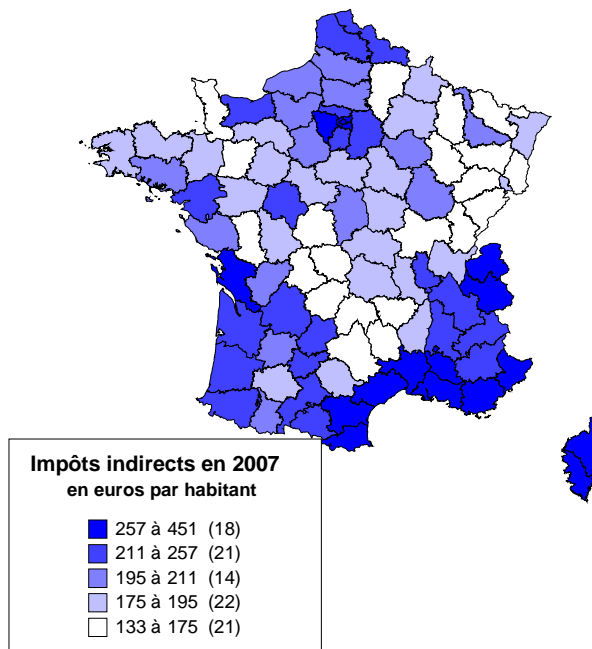
Les produits de fonctionnement s'élèvent à 54,3 milliards d'euros. Ils continuent de progresser en 2007 (+5,4%), mais à un rythme moindre qu'en 2006 (+8,3%). Ce ralentissement résulte d'une modération du produit des impôts directs.

Ventilation des produits de fonctionnement en 2007



Le poste des **impôts indirects et autres taxes** augmente plus sensiblement en 2007 (+8,9%) pour s'élever à plus de 16 milliards d'euros sous l'impulsion des droits de mutation et des transferts de fiscalité, en particulier la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA).

Impôts indirects par département

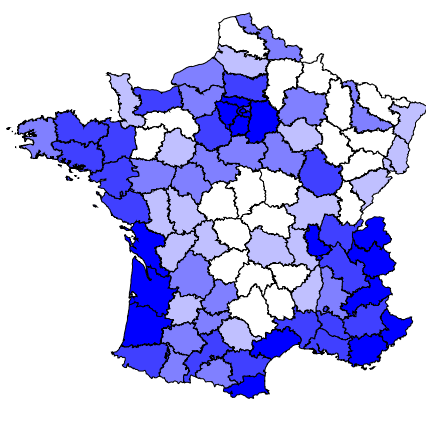


En effet, la loi de finances pour 2007 attribue aux départements une fraction majorée de la TSCA, à hauteur de 8,705% pour financer les compétences transférées depuis 2005. Les conseils généraux bénéficient également d'une autre fraction de taux de cette même taxe, à hauteur de 6,45%, pour contribuer à financer les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Le montant de la TSCA perçu par les départements a ainsi augmenté de 81,3% entre 2006 et 2007 pour s'établir à près de 2,1 milliards d'euros en 2007.

La fraction de TIPP, versée aux départements en compensation des charges induites par le RMI, conformément à la loi du 18 novembre 2003, atteint plus de 4,9 milliards en 2007.

La progression sensible des recettes de fiscalité indirecte est également due aux droits d'enregistrements et taxes d'urbanisme, lesquels ont progressé de près de 6,6% entre 2006 et 2007, pour atteindre plus de 8,1 milliards d'euros en 2007. Cette progression résulte du dynamisme du marché immobilier. Ce dernier connaîtra ensuite en 2008 un net ralentissement avec des droits d'enregistrement à la baisse.

Droits d'enregistrement et taxes d'urbanisme par habitant



droits d'enregistrement et taxes d'urbanisme en 2007
en euros par habitant

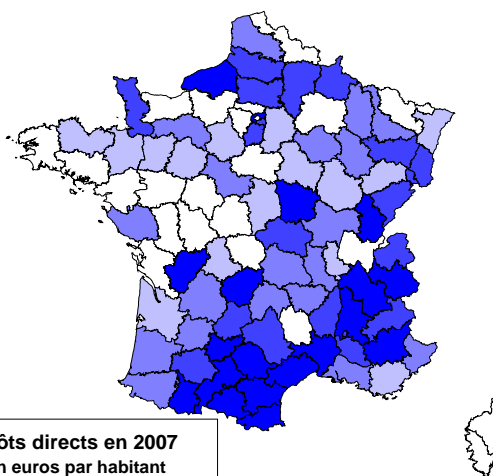
■	137 à 328 (19)
■	109 à 137 (19)
■	90 à 109 (19)
■	80 à 90 (18)
□	0 à 80 (21)

Les produits de la fiscalité directe augmentent de 3,3% en 2007 pour atteindre un montant total de plus de 19 milliards d'euros.

Le produit de la taxe professionnelle représente 44,3% du total des impositions directes avec un montant de 8,4 milliards d'euros, tandis que celui du foncier bâti constitue 30,4% de ce total et celui de la taxe d'habitation 25%.

La fiscalité directe locale des départements fait l'objet d'un développement détaillé en pages 22 à 30 de cette brochure.

Impôts locaux directs par département



Impôts directs en 2007
en euros par habitant

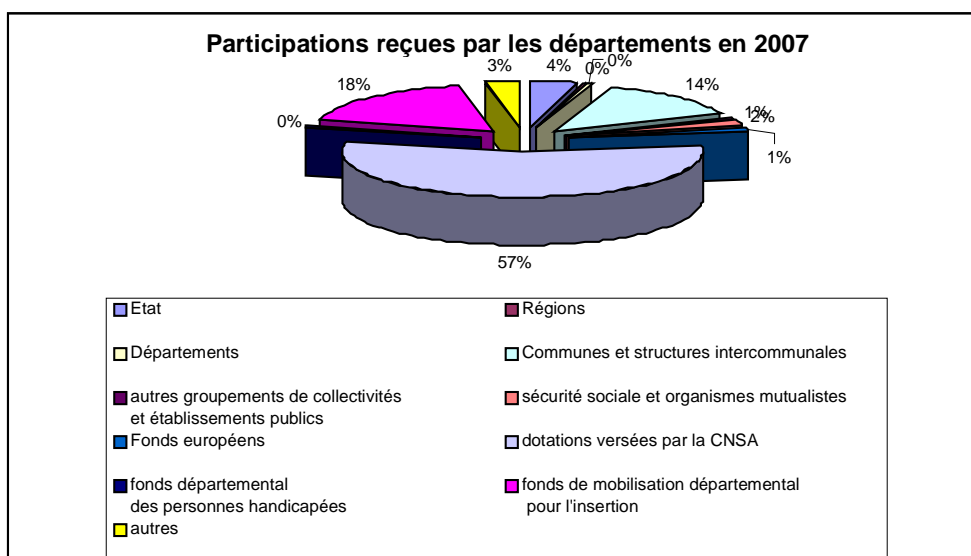
■	358 à 429 (20)
■	330 à 358 (19)
■	303 à 330 (19)
■	281 à 303 (15)
□	47 à 281 (23)

Les concours de l'État poursuivent leur progression (+ 2,1%) pour s'élever à près de 13,2 milliards d'euros. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de la prorogation du contrat de croissance et de solidarité.

Les concours financiers sont composés à près de 88% de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Cette dernière progresse de 2,5% pour atteindre 11,6 milliards d'euros.

Les subventions et participations reçues enregistrent une augmentation de 12,4% entre 2006 et 2007, après la très forte progression (+49,6%) constatée entre 2005 et 2006. Ce poste atteint 3,65 milliards d'euros en 2007.

Les participations représentent 3,49 milliards d'euros et sont en hausse de 10,1% par rapport à 2006. Parmi celles-ci figurent les dotations versées par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) aux départements, lesquelles représentent près de 57% du total des participations. Le FMDI (fonds de mobilisation départemental pour l'insertion) est abondé à hauteur de 625 millions d'euros.



Les autres produits de fonctionnement progressent de 8,4%. Parmi ceux-ci, les produits financiers représentent près de 75 millions d'euros et enregistrent une augmentation de 16,1%.

Les produits de fonctionnement n'augmentant pas dans les mêmes proportions que les charges, **l'autofinancement** des départements est en baisse de 3,9% par rapport à l'année précédente mais s'élève toutefois à près de 9 milliards d'euros. Le taux de CAF dans le total des produits de fonctionnement décroît pour atteindre 16,5% en 2007.

Taux de CAF (= part de la CAF dans le total des produits de fonctionnement)

